



## Avis « condition étudiante en Rhône-Alpes »

**Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

Pour la CFTC, la contribution de la commission 6 du CESER sur la condition étudiante en Rhône-Alpes, nous a permis si nécessaire de montrer le dynamisme de notre région dans le domaine de l'enseignement supérieur, (deuxième région de France) mais aussi sur ses lacunes.

Ce dynamisme étant lié à une offre de formation complète, diversifiée et décentralisée sur tout le territoire du niveau III au niveau I et doctorat impliquant : lycée, CFA ; universités, grandes écoles et centres de recherches.

Cette attractivité des étudiants pour effectuer leurs études dans notre région, implique comme le préconise la contribution des politiques publiques basées sur le logement, les ressources, les emplois et surtout la santé des étudiants

C'est pour cela que la CFTC approuve la préconisation du CESER de la création d'un observatoire régionale de la vie étudiante

Pour la CFTC les conditions de vie des étudiants doivent être les meilleurs possibles afin de favoriser leurs réussites intellectuelles mais surtout leur intégration professionnelle

A quoi sert un magnifique diplôme si la première voie professionnelle est Pôle Emploi ?

Dans le contexte économique actuel, l'amélioration de la vie étudiante doit être un espoir pour l'avenir de notre jeunesse et de notre société

La CFTC votera la contribution et remercie le Président de la commission enseignement supérieur et recherche François Guillemin et son chargé d'étude Tristan Desfrennes pour le travail effectué